

UN OUTIL DE GESTION DU PÂTURAGE DES CHÈVRES LAITIÈRES



Centre de Ressources
et Documentation Caprine

Depuis quelques années on observe un renouveau de la pratique du pâturage des chèvres laitières dans le grand ouest français. Pour répondre à la demande des éleveurs souhaitant s'investir dans cette pratique, les structures de recherche et développement en élevage caprin se sont investies dans la réalisation d'outils d'accompagnement des éleveurs. Cet article vise à réaliser un tour d'horizon des connaissances actuelles sur la pratique du pâturage des chèvres laitières et sur les outils d'aide des éleveurs et techniciens caprins

INTÉRÊTS ET INCONVÉNIENTS DE LA PRATIQUE DU PÂTURAGE DES CHÈVRES LAITIÈRES

Rentabilité économique : l'herbe la plus économique à récolter est l'herbe pâturée (6 centimes l'UF d'herbe pâturée). L'objectif économique visé par la pratique du pâturage est de limiter les intrants sur l'exploitation.

Environnement : l'herbe couvre le sol toute l'année, capte les nitrates, transforme les lisiers en UF.

Sanitaire : sur le plan sanitaire, le pâturage améliore généralement le bien-être des ani-



maux et limite normalement les accidents métaboliques fréquents en chèvrerie (cétose, acidose). Ainsi, les éleveurs ayant des

bâtiments mal adaptés à l'élevage de chèvres (ambiance et surface de la chèvrerie) choisissent de sortir leurs animaux au champ. Il convient toutefois de rester vigilant à l'égard des entérotoxémies au printemps sur certaines prairies riches en azote.

Dans les limites du pâturage on compte la maîtrise du parasitisme. Tout éleveur qui se lance dans la pratique du pâturage se doit de réfléchir à la mise en place d'un plan d'action préventif et curatif avec un vétérinaire spécialisé. Si les moyens de lutte mis en place sur l'élevage sont adaptés, les chèvres pourront alors largement bénéficier des avantages de la mise à l'herbe.

Approche sociale et travail en élevage : il n'existe pas de différence de temps de travail entre un système pâturage et un système zéro-pâturage. En revanche, le travail n'est pas du tout le même. Dans un cas il s'agit de sortir les animaux au champ, de déplacer les clôtures et apporter de l'eau ; dans l'autre cas, il faut distribuer des aliments à l'auge et curer plus régulièrement le fumier. Par ailleurs, la pratique du pâturage assure une meilleure rentabilité économique et permet le partage des références laitières.

Image : le consommateur a une image saine et diététique des produits laitiers caprins. Cet imaginaire est un atout de la filière caprine qu'il convient de préserver.

LA CONDUITE DU PÂTURAGE DES CHÈVRES LAITIÈRES EN POITOU-CHARENTES

Les critères d'entrée sur les parcelles sont essentiellement le climat (température et pluviométrie) et l'état des stocks sur pied. Il convient que les chèvres sortent le plus tôt possible sur les parcelles pour déprimer les prairies. "La chèvre doit attendre l'herbe". Les chèvres sortent généralement début mars.

La rentrée des animaux en chèvrerie s'effectue autour du 1er novembre. Ainsi, les

repousses d'automne peuvent être valorisées à nouveau avant la rentrée des animaux en chèvrerie.

En résumé, cela fait 7 mois de sortie au champ auxquels il faut sans doute retrancher 2 mois de période sèche en été. Soit environ 5 mois de valorisation des prairies.

Les chèvres sortent généralement au pâturage entre les deux traites, c'est-à-dire à partir de 7 H 00 ou 9 H 00 et jusqu'à 17 H 00 ou 18 H 00 soit 8H00 approximativement.

Actuellement, le pâturage du soir, après la traite, ou de nuit, est peu pratiqué. On considère qu'il est possible de laisser les chèvres dehors dès que la température est supérieure à 5°C.

À noter que les chèvres pâturent volontiers dans la soirée après la traite. Les études réalisées à la Station Expérimentale du Pradel montrent qu'il est possible d'accroître de 30% l'ingestion d'herbe en reconduisant les chèvres au pâturage après la traite. Les chèvres restent alors +/- 10H dans la prairie au lieu de 7H - 8H plus traditionnellement.

SURFACE DE PRAIRIES À PRÉVOIR POUR LE PÂTURAGE

Pour la période printanière on estime qu'il faut compter 20 chèvres/ha de prairie pâturée en moyenne en pâturage tournant. Sur cette période le chargement est donc de 5 ares/chèvre.

Le chargement instantané est une mesure du chargement à une date donnée. Elle permet d'estimer la surface de prairie nécessaire par chèvre et par jour. On estime entre 10 et 20 m²/chèvre/jour en période printanière pour du pâturage tournant.

Les principales prairies

Sur le terrain, les éleveurs caprins ont fréquemment recours à des prairies d'associations graminées/légumineuses. Les

prairies de type Ray Grass anglais/trèfle blanc sont ainsi le support, dans certains cas, d'autres espèces végétales "complémentaires" (Ray Grass italien, fétuque, dactyle, trèfle violet, luzerne, lotier etc...) en zone de bocage. La luzerne s'utilise pour le pâturage des chèvres en zone calcaire, pure ou en association, avec la fétuque par exemple.

Clôture

Un fil électrifié à 50 cm suffit généralement à clôturer les chèvres au champ.

CONDUITE DES PRAIRIES, ENTRÉE ET SORTIE DES CHÈVRES

La chèvre présente un comportement de tri important sur prairies. Pour éviter des refus trop importants, il convient de maintenir une hauteur d'herbe comprise entre 5 et 12 cm entre l'entrée et la sortie de la parcelle pâturée. Ces recommandations sont valables au printemps sur des prairies de graminées ou des associations graminées/légumineuses. Quand la prairie est plus haute, il convient d'écarter la parcelle du pâturage et de la faucher. En cas de refus importants, un broyage optimisera les valeurs alimentaires et d'appétence lors du passage suivant.

Attention tout de même à compléter cette notion de hauteur par l'appréciation de l'aspect de la végétation (densité de végétation, présence de brins ou d'un tapis feuillu, etc..).

L'ajustement de la surface à pâturer est la clef d'une bonne production. En vue de favoriser l'ingestion des chèvres laitières au pâturage, il est important qu'elles aient 2 à 3 kg de MS d'herbe à disposition.

- À la cheville, on estime sa hauteur entre 12 et 15 cm. Les chèvres entrent sur la parcelle.

- Au dessus de la cheville, on estime sa hauteur à plus de 15 cm. Il faudrait alors écarter la parcelle du pâturage et la réserver pour la fauche. En effet, au-dessus de cette hauteur, il s'avère plus difficile d'éviter un taux de refus important par les chèvres ; et la maîtrise de l'épiaison des plantes en pleine pousse



végétative s'avère plus difficile pour l'éleveur.

En conclusion, il s'avère indispensable de sortir les chèvres sur des parcelles ayant des valeurs alimentaires, donc des stades physiologiques, optimaux, et de ne pas se laisser déborder par la pousse de l'herbe au printemps.

PÂTURAGE ET COMPLÉMENTATION À L'AUGE : "AU PÂTURAGE, PLUS BESOIN DE RATION !"

À l'inverse des systèmes alimentaires "zéro pâturage" où la ration est calculée, les éleveurs qui pratiquent le pâturage ne suivent plus une ration précise. L'apport de concentrés et fourrages à l'auge devra tenir compte du stade physiologique des chèvres, du temps de présence des chèvres au pâturage dans la journée, de la disponibilité en herbe et de la densité de la végétation, du climat et de la production laitière des chèvres.

Si les animaux sortent environ 8h au pâturage dans la journée, ils auront ingéré les 2/3 de leur ration de base. Dans le cas d'une herbe abondante, on pourra distribuer 0,4 à 0,8 kg MS de fourrages en chèvrerie. Si la densité de la végétation est plus faible, la moitié de la ration de base pourra être distribuée en fourrages secs à l'auge.

La complémentation en concentrés et déshydratés tient compte du type de prairie pâturée et du fourrage distribué. Sur une herbe jeune, ayant une valeur de 0,95 à 1 UFL/Kg de MS, l'apport de 0,5 à 0,8 kg de concentré à 0,95 UFL et 150g de PDIE serait suffisant en pleine lactation.

Le pourcentage de protéines du concentré variera de 16% à 23% en fonction de la qualité des fourrages.

Par temps de pluie, l'éleveur corrigera l'apport de fourrages et/ou de concentrés et déshydratés à l'auge. L'ensilage d'herbe et les déshydratés de luzerne sont bien adaptés à la substitution de l'herbe. Contrairement à des idées reçues, la fluctuation de la production laitière les jours de pluie ne pénalise pas la lactation des chèvres laitières en moyenne annuelle.

LE DOSSIER : DES OUTILS ET DES MÉTHODES D'ACCOMPAGNEMENT POUR LE PÂTURAGE

Un dossier complet d'accompagnement de la mise au pâturage a été réalisé ; il comprend un outil d'enquête de la structure d'exploitation, un planning de pâturage, des fiches techniques sur la maîtrise des prairies, une plaquette sur la complémentation à l'auge ainsi qu'un référentiel sur la gestion du parasitisme. Un CD accompagne ce dossier. Chacun peut obtenir ce dossier en le demandant à l'Institut de l'Élevage basé à Agropole à Mignaloux Beauvoir ; Tél : 05 49 44 74 94.

Ces documents techniques ont été réalisés grâce à des suivis par les Chambres d'agriculture et les Contrôles laitiers dans des élevages pratiquant le pâturage depuis plusieurs années sur plusieurs départements de Poitou-Charentes et du Centre ainsi qu'à partir de références bibliographiques produites par la station du PEP caprin du Pradel en Ardèche et de publications de l'Institut de l'Élevage.

La mise en place d'un système alimentaire basé sur le pâturage dans une exploitation caprine semble donc actuellement envisageable techniquement, même dans un troupeau de taille importante. L'évolution du système d'exploitation s'opérera sur plusieurs années. L'éleveur doit apprendre à "conduire" le pâturage et dans certains cas à cultiver de l'herbe.

Frantz JÉNOT

